



Comité d'action
pour
**une meilleure
assurance maladie**

SERVICE DE PRESSE

CERTAINS DIRIGEANTS DES CAISSES-MALADIE FACE A L'INITIATIVE "POUR UNE MEILLEURE ASSURANCE MALADIE"

Au mois de mai de cette année, les dirigeants des caisses-maladie se sont réunis en assemblées pour prendre position sur l'initiative "Pour une meilleure assurance maladie", lancée par le Parti socialiste et l'Union syndicale suisse.

Le concordat des caisses-maladie groupant les caisses ayant leur siège en Suisse allemande, s'est prononcé par 466 voix contre 73 contre l'initiative, alors que la Fédération romande, groupant les caisses ayant leur siège en Suisse romande, s'est prononcée par 118 voix contre et 58 pour.

Le contreprojet a été accepté en Suisse alémanique par 363 voix contre 198, alors qu'en Suisse romande, il n'obtenait que 97 voix contre 75.

Que penser d'une telle attitude ?

Ces votes représentent-ils réellement la volonté des assurés suisses ? On en peut douter !

Comment 563 voix peuvent-elles prétendre donner un mot d'ordre de soutien au contreprojet qui introduit la possibilité pour les compagnies d'assurances privées de pratiquer l'assurance maladie, au même titre que les caisses reconnues ?

Jusqu'à ce jour, les caisses-maladie ont toujours combattu le principe de l'autorisation à donner aux compagnies d'assurances. Les dirigeants des caisses craignent-ils pour leurs prérogatives ? Nous ne le pensons pas. Le contreprojet est plus dangereux pour leur avenir que l'initiative qui sauvegarde les caisses existantes.

Certains dirigeants ont peur du prélèvement de la cotisation en % du salaire. Ils ont peur de n'être plus que des agents payeurs. Ont-ils réellement fait l'effort d'imaginer une centrale d'encaissement qui serait propre à l'assurance maladie ?

Il nous semble que le Concordat à Soleure est suffisamment équipé pour jouer le rôle qui pourrait être dévolu aux caisses-maladie. La "sainte-alliance" créée pour les besoins de la cause par les dirigeants des caisses-maladie, le Corps médical suisse et l'Association des dentistes résistera-t-elle aux problèmes qui se poseront dans le futur ?

Nous voulons volontiers en accepter l'augure pour autant que cela soit pour le plus grand bien des assurés.

Il n'en reste pas moins que l'analyse des chiffres qui sont fournis, démontre que l'initiative a un caractère nettement plus social que le contreprojet qui prévoit une obligation de cotisations avec une assurance facultative.

Ce système aberrant ne résiste pas à un examen sérieux de la question.

Où est réellement le principe mutualiste avec une telle conception de l'assurance maladie ?

Le peuple suisse ne peut pas suivre le vote de ses dirigeants. Il se doit de réagir contre cette prise de position et ne peut admettre d'être conditionné en faveur du contreprojet.

Relevons heureusement que certains dirigeants de caisses sont conscients de cet important problème. Ils ne suivront pas la majorité de ceux qui recommandent l'acceptation du contreprojet.

Il est regrettable de constater que pour un tel problème, intervienne une profonde division au sein des mutualistes suisses. Cette division étant toutefois moins forte sur le plan romand.

Par conséquent, dès aujourd'hui, tous les mutualistes suisses conscients de leurs responsabilités doivent lutter énergiquement contre la prise de position de certains dirigeants de caisses et soutenir efficacement l'initiative "Pour une meilleure assurance maladie", qui permettra de résoudre, une fois pour toutes, ce problème lancinant.

Valait-il la peine de faire signer une pétition réunissant plus de 600'000 adhésions et rappelant les principes d'une assurance réellement sociale, pour que quelques mois plus tard, ces mêmes dirigeants renient l'appel lancé ?

Adalbert JAQUES